



Sylvie CLYTI-LUINAUD

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

CIDFF VAL-DE-MARNE

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille du Val-de-Marne

Association Loi 1901
12 Avenue François Mitterrand
94000 CRETEIL

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

4, Rue Léon Bourgeois - 77000 VAUX LE PENIL - Adresse postale : B.P. 61828 - 77018 MELUN Cedex
Tél. : +33 (0)1 64 64 10 10 - Fax : +33 (0)1 64 64 10 12 - E.mail : sylvie.luinaud@wanadoo.fr

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 38 420 716 201 - Siren 420 716 201 - APE 6920Z

Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de votre conseil d'administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CIDFF VAL-DE-MARNE annexés au présent rapport et se caractérisant par les données suivantes :

- total de bilan	197 559 €
- total des produits d'exploitation	714 936 €
- résultat net comptable	-53 625 €
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Relatifs à l'exercice ouvert le 1 janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de l'audit effectué, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptables français sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimé dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vaux le Pénil, le 25 mai 2012

SYLVIE CLYTI-LUINAUD

Commissaire aux Comptes inscrite à la Compagnie de Paris

BILANCI

BILAN PASSIF

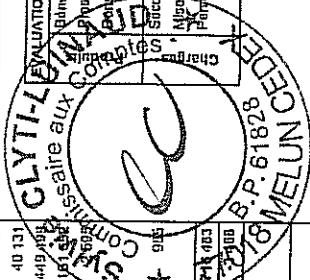
Exercice N ^o clos le :		31/12/2011		31/12/2010	
	Bruit	Amortissements	Nat	Nat	
	1	Eté préstations	3	4	
Frais d'obligations					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et achats					
Terres					
Constructions	570	230	334	525	
Installations techniques, matériels et équipage immobiliers					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et achats					
P有點圖					
Créditores rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobiliers					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total (1)	2 317	2 385	7 883	9 508	
27 960	10 410	4 167	6 376		
Montants prêts, approvisionnements					
En cours de production de biens et services					
Produits immobiliers et finis					
Marchandises					
Avances et achats variés					
Usagers et comptes rattachés					
Comptes billets					
Autres créances					
V.I.A.P					
Instrument de trésorerie					
Dépôts bancaires					
Chargés corollaires d'avance (3)					
Total (II)	13 037	14 921	2 617		
Frais d'obligation débiteur à échéance					
Primes de remboursement d'échéance					
Écarts de conversion actif					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	210 506	13 037	107 559	241 520	
Renvois : (1) Don droit au sol :	(2) pour d'1 an min.				
	fin, notes				
	(3) Part à 1 an				
Engagements reçus					
Liens nous à réaliser des dépenses par les organismes administratifs et communautaires					
Dans un nombre restant à valider					



BILAN PASSIF		31/12/2010	31/12/2011
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de rétention		210 125	210 125
Écarts de dévaluation		-137 030	-130 735
Réserve		-53 625	-7 095
Répart à nouveau			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de rétention			
Appareils			
Légi et donatrices			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables pour l'organisme			
Réduites sous contrôle de tiers financeurs			
Écart de dévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		2 098	2 820
Fond de réglementation			
Droits des propriétaires (commandes)			
	Total (I)	20 708	75 195
		5 000	5 000
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total (II)	5 000	5 000
	Provisions pour risques		
	Provisions pour dépréciations		
	Total (III)	41 016	39 950
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Don) emprunts partagés		
	Avances et achats reçus sur commandes en cours		
	Dette fournisseurs et comptes traités		
	Dettes fiscales et sociétés		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instrumenta de trésorerie		
	Produits courants d'avance (1)		
	Total (IV)	130 174	67 750
	Écarts de conversion passif		
	Total générale (I à VI)	197 559	241 529
	Emprunts et dettes		
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs du banquier		
	Revenus		
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs du banquier		

COMPTE DE RESULTAT

		Nombre de mois de la période	31/12/2011	31/12/2010
			12	12
			Total	Total
Ventes de marchandises	1 - France	2 - Exportation		
Production vendue	Unités			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)	24 454		24 454	15 529
Production stockée				
Production immobilière				
Subventions d'exploitation				
Référées sur amortissements et provisions, transports de change				
Caissalières				
Dons				
Loggs et débroulores				
Autres produits				
Achat de marchandises (y compris droits du douanier)				
Variation du stock (marchandises)				
Achat du matières premières et autres approvisionnements (y compris du douanier)				
Variation du stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)				
Impôts, taxes et versements échelonnés				
Salaires et traitements				
Chargos sociaux				
Dotation aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des produits d'exploitation (1) (i)	714 936		713 015	
ACHAT DE MARCHANDISES (y compris droits du douanier)				
Variation du stock (marchandises)				
Achat du matières premières et autres approvisionnements (y compris du douanier)				
Variation du stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)				
Impôts, taxes et versements échelonnés				
Salaires et traitements				
Chargos sociaux				
Dotation aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2) (ii)	705 510		704 183	
EXCEDENT (OU DEFICIT) SUR EXERCICE FINANCIER	(i) - (ii)		(i) - (ii)	
Excedent (ou déficit) au début de l'exercice				
Produits financiers de participations				
Produits de notre valeur mobilière et créances de l'actif financier				
Autres intérêts et produits financiers				
Référées sur provisions et dépréciations et transport de change				
Differencios pasivos de change				
Froducts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux autorisations, dépréciations et provisions				
PRODUITS FINANCIERS				
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges financières				
Differences négatives du change				
Champas nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (vi)	1 075		641	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 075		641	
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II+III+IV-V)	-49 906		-2 127	



COMPTE DE RESULTAT

Faits caractéristiques

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

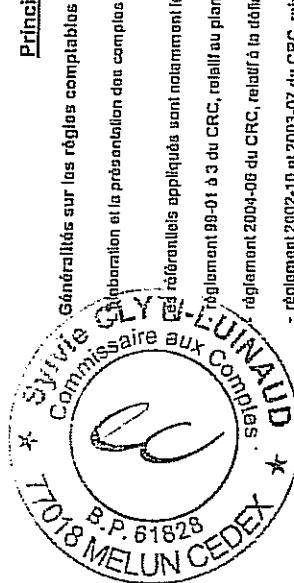
Les comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes exprimées en EUROS:

-TOTAL DU BIEN,	197 559 EUR
-TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS,	770 368 EUR
-DEFICIT DE L'EXERCICE,	53 625 EUR

L'association a bénéficié son siège administratif de la Préfecture du Val de Marne dans de nouveaux locaux à Crèvecœur d'Acquincourt 2010. Les coûts liés à ces locaux et à l'indépendance de la gestion administrative par rapport à la Préfecture se reportent à la hauteur.

Aucun autre événement significatif n'a eu lieu au cours de l'exercice, ou possiblement à la clôture, de nature à influer sur la présentation des comptes annuels, n'est à signaler.

Principes, règles et méthodes comptables



Annexe

L'application des conventions générales s'est fait dans la respect des principes d'indépendance des exercices et de confidentialité de l'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les honoraires d'établissement des comptes du présente exercice et de leur rédaction légale figurent en charge de l'exercice, alors même que les prestations différentes seraient affectuées au cours de l'exercice suivant.

Los Informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux opérations de l'entreprise et aux informations diverses sont présentés dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Caisses Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de débroulage et de placement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commerciaux				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	570			570
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Construction				
- Installations techniques, matériel, guinguette, installations				
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations gravées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	24 071			24 071
Immobilisations financières				
- Participations				
- Crédits et rattachés à des participations				
- T.I.A.P.				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières				
Total	2 500			2 500
Total exercice	27 544			27 544



Nouvelles règles de l'attribution des marchés publics

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice			15 803
Réévaluation de l'exercice		+ +	
Investissements de l'exercice	+ +	-	
Donations de l'exercice		-	3 873
Gesamtauflösung eines hohen service		-	
Valeur au fin d'exercice	= 24 871	= 12 871	= 12 076

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valueur au début de l'exercice	
Acquisitions	+ 2 500
Cessions, intérêts tiers service, ou diminutions	+ 17
Valueur en fin d'exercice	- 2 517

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations financières		
- Fonds d'investissement		
• Fonds de développement		
• Consolations, brevets et droits similaires		
• Fonds commercial		
• Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
• Terrains		
• Constructions		
• Installations techniques, mobilières et autres		
• Autres immobilisations corporelles		
• Instal., équipements, aménagements divers		
• Matériel de transport		
• Matériel de bureau		
• Emballages réutilisables, divers		
Légalité		3 à 5 ANS

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Période du	Période au	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des immobilisations financières	Montant				
• À moins d'un an					
• À plus d'un an					
A reporter					

Comptes de régularisation actifDétail des charges constatées d'avance

Désignation	Période du	Période au	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LA POSTE FR REEXPÉDITION	01/01/2012		44		
WOLTERS KLUWER LANK PROTÉ	01/01/2012		160		
WOLTERS KLUWER F11132659	01/01/2012		184		
DALLOZ AB INTERNET CIVIL	01/01/2012		3 350		
ED LEGISLATIVES DP SOCIAL	01/01/2012		725		
WOLTERS KLUWER F11130761	01/01/2012		40		
WOLTERS KLUWER F11130765	01/01/2012		80		
WOLTERS KLUWER F11130766	01/01/2012		00		
				5 011	

Page 12 / 23

Article L123-13 CODE DE COMMERCE
Recouvrement d'actif 203-R01 - CNC
Engagement de départ à la retraite

L'engagement du verseur aux salariés une indemnité de départ à la retraite (en l'absence d'un provisionnement consécutif pour 41 616 EUR horas prélevement social temporaire de 50/100). L'ajustement par rapport à la clôture de l'exercice précédent donne lieu à une démission de 1 600 EUR

Avis 2004-F du 13 Octobre 2004 du comité d'urgence
Droit individuel à la formation

